

UQAR-information

HEBDOMADAIRE DE L'UNIVERSITE DU QUEBEC A RIMOUSKI

12^e année, numéro 17 Lundi, 12 janvier 1981

La situation des femmes à l'UQAR

Selon les statistiques de la session d'automne '80, les femmes forment 54,5% de la population étudiante à temps complet de l'UQAR (800 sur 1 469) et 59,1% de la population étudiante à temps partiel (2 020 sur 3 417).

"À première vue, ces chiffres sont encourageants, constate Danielle Lafontaine, professeur du département des Lettres et Sciences humaines. Ils démontrent la forte participation des femmes sur un campus "majoritairement" féminin! Cependant, la répartition des étudiantes, suivant les disciplines et les cycles universitaires, est plutôt inquiétante."

L'université, milieu de formation

Les chiffres révèlent que les femmes étudiantes à temps complet sont fortement concentrées dans une discipline seulement: les sciences de l'éducation, là où 84,4% des étudiants(es) sont des femmes. Dans tous les autres secteurs, poursuit madame Lafontaine, elles sont minoritaires. En administration par exemple, les femmes ne représentent que 33,2% des étudiants(es) à temps complet; en sciences pures, 39,2%; en lettres et sciences humaines, 45%; en sciences religieuses, 38,5%.

Quant aux études à temps partiel, on compte 69,9% de femmes en éducation; 33% en administration; 61,4% en lettres et sciences humaines; 70,8% en sciences pures et 63% en sciences religieuses. Sauf en administration donc, les femmes sont majoritairement présentes dans les études à temps partiel. Danielle Lafontaine note que "les étudiantes à temps partiel semblent plus enclines à fréquenter des disciplines comme les sciences pures et les sciences humaines. Toutefois, estime-t-elle, ce mode de fréquentation de

l'Université n'est pas aussi avantageux que la fréquentation à temps complet et risque d'entraîner des abandons de programme avant l'obtention du diplôme."



Les chiffres indiquent aussi que les femmes sont sous-représentées au deuxième cycle. En administration, on compte 18 hommes et une femme; en développement régional, 27 hommes et 9 femmes; en sciences pures, 31 hommes et 20 femmes; en sciences religieuses, 17 hommes et 7 femmes. Même en sciences de l'éducation, il n'y a au second cycle que 18 femmes pour 25 hommes, alors que les femmes sont très fortement concentrées dans ce secteur au niveau du premier cycle à temps complet (84,4%).

Selon madame Lafontaine, "si l'accessibilité de l'UQAR à la clientèle féminine semble acquise, des efforts restent à faire pour favoriser une meilleure représentation des femmes selon les disciplines et les cycles universitaires".

L'université, un milieu de travail

Voyons maintenant la situation des femmes faisant partie du personnel de l'UQAR.

(suite à la page 2)

(suite de la page 1)

Au total, 41,8% des employés(es) de l'UQAR sont de sexe féminin (138 sur 330). "Cependant, remarque Danielle Lafontaine, plus on s'élève dans la hiérarchie décisionnelle de l'Université, selon les catégories d'emploi, moins il y a de femmes. Les femmes sont donc peu appelées à participer à la définition des buts de l'Université comme à la réalisation de ses missions d'enseignement, de recherche et de services à la collectivité."

Selon les catégories d'emploi, les femmes sont fortement concentrées dans le personnel de bureau (94% sont des femmes) et le personnel technique (58,6%). Elles sont peu représentées chez les cadres (93% sont des hommes), dans les emplois de métiers (92,3% sont des hommes), chez les professionnels (79,2% d'hommes) et chez les professeurs (75,5% d'hommes).

Parmi les professeurs, on compte 4 femmes sur 25 en administration; 16 femmes sur 35 professeurs en éducation; 5 femmes sur 31 en sciences humaines; aucune femme sur 14 professeurs en océanographie; 8 femmes sur 25 en sciences pures et 1 femme sur 9 en sciences religieuses.

Danielle Lafontaine reste perplexe devant la situation: "En administration, où 1 étudiant(e) sur 3 est une femme, 1 enseignant(e) sur 6 seulement est une femme. En éducation, où 5 étudiants(es) à temps complet sur 6 sont des femmes, moins de la moitié du corps professoral est féminin. En sciences humaines, où près de la moitié des étudiants(es) sont des femmes, un professeur sur 6 seulement est une femme..."

La sociologue conclut ses commentaires par une interrogation: "L'université, dirait-on, ressemble à la société qui l'entoure, encore faut-il qu'elle ne soit pas plus traditionnelle que ne l'est la société quant aux rôles sociaux assignés à chaque sexe... L'université ne doit-elle pas assumer, sur ce plan comme sur bien d'autres, son rôle d'agent de changement?"

EN BREF...

- Noël Bélanger, professeur au département des Lettres et Sciences humaines, a été nommé sur la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, comme l'un des deux représentants de la province de Québec sur ce comité formé de 17 membres. Le rôle de la Commission est de conseiller le Ministre de l'environnement en relation avec la sauvegarde du patrimoine du Canada.
- Une étude du Conseil de placement professionnel révèle que ce sont les comptables, les ingénieurs, les scientifiques et d'autres professionnels expérimentés qui jouissent des occasions d'emploi les plus nombreuses. Quelle révélation!
- Jocelyn Gardner, un ex-étudiant de l'UQAR en biologie, expose à la Grande Ourse jusqu'au 17 janvier des dessins d'animaux à l'encre de Chine. L'atelier, situé à 167 St-Louis, près du Cégep, est ouvert de 14 h à 21 h.
- Une journaliste bien connue dans la région, Lisette Morin, vient d'être nommée membre de l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec pour un mandat de trois ans. Madame Morin a été nommée à ce poste par le lieutenant-gouverneur en conseil, sur une recommandation du ministre de l'Éducation, après consultation des associations représentatives du milieu des affaires et du travail. L'Assemblée des gouverneurs exerce les droits et pouvoirs de l'Université du Québec. Elle voit à la cohérence du réseau et à son développement ordonné.
- Vous voulez savoir ce que le Service des archives de l'UQAR conserve avec précaution? Pierre Collins (D-502) vient de publier une petite brochure qui indique l'état général des collections et des fonds d'archives qu'il est possible de consulter à l'UQAR.
- Charlotte Bérubé-Rouleau a été nommée au poste de secrétaire de direction au décanat des études avancées et de la recherche. On peut la rejoindre au poste téléphonique 1540.
- CFER-TV présentera le jeudi 15 janvier, à 19 h 30, la deuxième partie d'une émission scientifique portant sur l'océanographie. Nos chercheurs de l'UQAR ont participé à cette émission, qui nous permet de mieux connaître les particularités de l'immense golfe Saint-Laurent. C'est le réseau UQ qui réalise la série Informascience, en collaboration avec la chaîne TVA.
- Jusqu'au 18 janvier, poursuivez le temps des Fêtes au Musée régional, en allant voir une exposition de cartes de Noël anciennes et de travaux d'enfants ayant pour thème "Les Rois mages".
- L'an dernier, sortait un important rapport du Conseil d'étude sur les Universités. Cet organisme faisait le point sur l'enseignement universitaire au Québec. En particulier, le Conseil étudiait l'organisation du système universitaire. Il nous reste des copies des parties II et III du rapport, que vous pouvez obtenir gratuitement au D-305. La partie II discute de la croissance rapide des universités, du fonctionnement administratif, des problèmes de gestion et des améliorations souhaitables. On aborde aussi la situation des professeurs. La partie III porte sur l'accès à l'université, le séjour des étudiants à l'université, l'emploi des diplômés et la condition étudiante en général. Ça vaut la peine de consulter ces documents, pleins de faits révélateurs.

⊗

Veuillez prendre note que les cours dispensés à Rimouski, aux étudiants à temps complet et à temps partiel, seront suspendus à compter de midi, le mercredi 14 janvier 1981 à l'occasion du "midi-minuit" traditionnel.

⊗

Ouvert aux étudiants de l'UQAR

Poste à l'Assemblée des gouverneurs

Les étudiants inscrits au premier cycle ou au deuxième cycle à l'UQAR peuvent se porter candidats au poste de représentant étudiant à l'Assemblée des gouverneurs.

En vertu du principe de rotation entre les institutions du réseau de l'Université du Québec, le siège actuellement vacant à l'Assemblée des gouverneurs est offert aux candidats de l'UQAR.

L'Assemblée des gouverneurs exerce les droits et pouvoirs de l'Université du Québec. Elle s'est vue confier la compétence exclusive sur les matières qui sont essentielles à la cohérence du réseau et à son développement ordonné. Dans ce cadre, elle doit en particulier adopter et superviser les règlements généraux, les budgets, les états financiers, les plans de développement et le rapport annuel de l'Université du Québec. C'est aussi l'Assemblée des gouverneurs qui décerne les diplômes aux finissants de toutes les unités constituantes.

Bilan de PERMAFRA

Les personnes intéressées à l'évaluation des programmes et de la pédagogie universitaire pourront consulter un document préparé par Guy Simard, intitulé *PERMAFRA, bilan d'un programme controversé*. Ce document de 80 pages explique les succès et les problèmes de fonctionnement de ce programme de perfectionnement en français, les pièges à éviter et les filons à exploiter. Résumons le bilan: "En quatre ans, le programme Permafra aura permis à 350 maîtres de français de l'Est du Québec - et à des milliers à la grandeur du Québec - de se donner un perfectionnement étroitement intégré à la vie de la classe et d'obtenir un certificat de 1er cycle en enseignement du français. Permafra aura permis à l'UQAR de développer des relations étroites et fructueuses avec la majorité des commissions scolaires de l'Est du Québec. Si l'on en juge par la forte participation des maîtres, le faible taux d'abandon et le haut degré de satisfaction des étudiants et des commissions scolaires, le programme Permafra a été un succès dans la région.

"Des difficultés ont dû être surmontées quant à la mise en oeuvre du programme et quant à l'encadrement des étudiants. Le programme s'est développé parallèlement aux structures normales de l'Université, avec le résultat que très peu de professeurs réguliers ont participé à son élaboration et à son implantation. La formule réseau a eu pour effet de retarder le développement de la didactique du français dans chacune des constituantes."

Bref, selon Guy Simard, "rarement aura-t-on vu un programme universitaire soulever autant d'enthousiasme et de critiques tout à la fois".

On peut obtenir le document au secrétariat du PPMF - UQAR, tél.: 724-1730; local 216 à la Grande place.

L'appel de candidatures se fera par voie d'affichage du 12 janvier au 1er février 1981, à Rimouski. S'il y a plus d'une candidature, il y aura scrutin auprès des étudiants de tout le réseau, entre le 10 et le 25 février.

Pour de plus amples renseignements, on pourra consulter les tableaux d'affichage ou s'adresser au secrétariat général de l'Université du Québec à (418) 657-2232.

*La PME, la poésie,
la communication État-citoyen, et...*

LA VIE DES ÉTUDIANTS À L'UQAR

Le dernier numéro de l'AXE, revue de l'Université du Québec à Rimouski, vient de paraître. Dans un dossier qu'on y présente, neuf étudiants et étudiantes disent, chacun sur un thème particulier, ce qu'ils pensent de la vie des étudiants à l'UQAR. Les thèmes sont variés: la participation, les qualités et les travers d'une "petite" université, l'agencement de l'espace, l'étudiant gaspésien, la relation entre la ville de Rimouski et l'Université, l'université ou le monde du travail, les étudiants étrangers, et enfin, les étudiants à temps partiel et leur intégration.

Trois autres textes complètent le numéro: une réflexion sur l'entrepreneur d'aujourd'hui, une étude sur une poétesse de la Mitis: Gemma Tremblay, et une interrogation sur la communication que pratique l'État avec les citoyens.

On peut se procurer la revue au local D-305 ou dans les présentoirs.

BOURSES

Le Prêt d'honneur de l'Est du Québec et la Société commerciale (soit Logidec, Delta-des-Gouverneurs ou I.B.M.) offrent aux étudiants à temps complet de 2e et 3e années, des bourses d'excellence de 500 \$ chacune. Date limite: 23 janvier. On peut connaître les conditions et obtenir les formulaires au local D-110-3. Le Prêt d'honneur offre quatre bourses et la Société commerciale une.

Le coût de l'enseignement universitaire

Le Conseil des universités a publié, dans sa collection "Dossiers", une étude réalisée par Clément Lemelin, professeur du département de Science économique de l'Université du Québec à Montréal, et intitulée *La répartition des coûts de l'enseignement universitaire*.

L'auteur rappelle qu'entre 1960 et 1976, les dépenses d'enseignement universitaire se sont accrues au Québec à un rythme deux fois plus rapide que le revenu personnel des citoyens. Cette expansion a permis non seulement d'accueillir sur les bancs des universités la forte vague démographique résultant de l'accroissement des naissances de l'après-guerre, mais aussi de rehausser de façon appréciable le taux de fréquentation universitaire de ces cohortes. Cette hausse rapide des dépenses d'enseignement universitaire s'est de plus accompagnée d'une participation de plus en plus massive de l'État dans le financement des universités, à la suite surtout du gel, depuis 1968, des droits de scolarité dont le prix réel, compte tenu de l'inflation, aurait ainsi été largement abaissé.

Cependant, ces dépenses effectuées par les universités au titre de l'enseignement ne constituent qu'une partie (40% en 1975-76) du coût total des études universitaires pour ceux qui les poursuivent à temps complet. Il convient d'y ajouter le coût du matériel scolaire défrayé par l'étudiant et le manque à gagner de celui qui se prive ainsi d'un revenu de travail potentiel.

Par la suite, l'auteur s'attache à décrire la situation de l'étudiant à temps complet: "Pour plusieurs, la condition économique en est une de privation et de dépendance du milieu familial". Aussi, ne doit-on pas s'étonner du fait que plusieurs d'entre eux soient ainsi incités à travailler à temps partiel (23%) ou à temps plein (9%) pendant l'année académique, ou encore à poursuivre leurs études à temps partiel, voire même à les abandonner totalement. L'auteur rappelle aussi que, si d'une part les étudiants issus de milieux aisés se montrent moins sensibles à des variations de coûts de l'enseignement universitaire, ceux provenant des milieux modestes d'autre part sont plus sensibles aux variables économiques telles que le chômage et le niveau de revenus des jeunes non-diplômés, de même qu'aux déboursés spécifiques que pourraient leur occasionner les études universitaires.

L'auteur propose une réforme du financement des études universitaires qui pourrait permettre, selon lui, de promouvoir à la fois les deux objectifs d'accessibilité et de démocratisation de l'enseignement supérieur tout en respectant les contraintes budgétaires du gouvernement. Les droits de scolarité devraient refléter les coûts institutionnels réels de formation des étudiants et conséquemment être haussés. Les sommes ainsi récupérées par le gouvernement devraient être réinvesties dans un régime plus généreux de bourses aux étudiants les plus démunis. De plus, le système de prêts ne devrait pas s'adresser exclusivement aux plus démunis. L'accès devrait en être généralisé à tous les étudiants, de façon à tenir compte du besoin de

plus en plus grand d'autonomie de la part des jeunes à qui l'on a accordé la majorité dès l'âge de 18 ans et à pallier aux déficiences des marchés financiers à cet égard. Ces prêts devraient porter intérêt, même au moment des études; la période de remboursement pourrait être allongée et les montants remboursés pourraient être déterminés en fonction du revenu annuel déclaré aux fins d'impôt sur le revenu.

Ce document est le quatrième de la collection "Dossiers" et est disponible sur demande en s'adressant au Conseil des universités, 2700 boul. Laurier, Tour Frontenac, local 810, Sainte-Foy (Québec), G1V 2L8, tél.: 643-8592.

Etudier aux Etats-Unis ?

Si vous voulez étudier à temps complet, en 1981-82, dans une université ou un collège spécialisé américain (états de New-York et de Californie), il est possible de le faire grâce à une entente entre les universités québécoises et plusieurs institutions américaines.

Vous pourrez alors suivre des cours qui seront crédités dans votre programme, à votre université d'attache. Il est quand même possible, pour l'occasion, de bénéficier, selon les normes habituelles, du programme de prêts et bourses du ministère de l'Éducation. Vous devez cependant acquitter les frais de scolarité à votre université d'attache en plus des frais d'inscription à l'université américaine, ainsi que les frais de transport et de séjour.

Il faut s'inscrire avant le 31 janvier pour être admissible. On peut obtenir plus de détails au local D-307.

Bibliographie

Ceux qui s'intéressent aux problèmes du savoir pourront lire: LYOTARD, Jean-François, *Les problèmes du savoir dans les sociétés industrielles les plus développées*. Québec, Conseil des universités, avril 1979, 121 p.

Cette étude fait l'examen de la situation du savoir dans les sociétés industrielles les plus développées. L'auteur part de l'hypothèse que "le savoir change de statut en même temps que les sociétés entrent dans l'âge dit postindustriel, et les cultures dans l'âge dit postmoderne". L'analyse porte sur les institutions formelles et informelles et sur les maisons de recherches et d'enseignement.

Pour obtenir ce document, on peut s'adresser au Service des publications du Conseil des universités, 2700 boul. Laurier, Sainte-Foy, Québec, G1V 2L8.

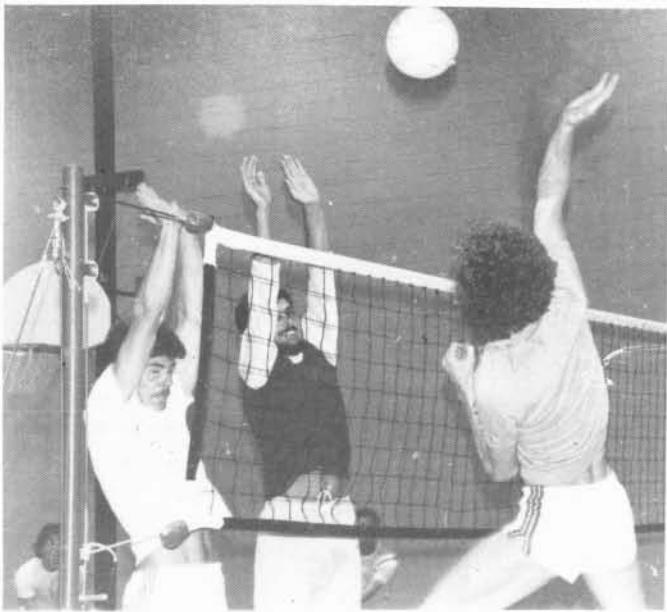
Direction des communications et de la planification, secteur de la recherche institutionnelle

SPORTS

Le Service des activités physiques et sportives avise le personnel de l'UQAR qu'à compter d'aujourd'hui lundi, c'est la période d'inscription aux activités sportives ainsi que les différents cours offerts par le SAPS. Vous n'avez qu'à consulter le cahier "Les activités de loisir". Pour information ou suggestions, vous pouvez contacter Claude Dionne à 724-1780 au local G-222.

Les activités sur glace débutent aujourd'hui lundi

- . Hockey olympique: (ligue masculine)
voir babillard des sports à la cafétéria où vous retrouverez l'alignement des équipes ainsi que l'horaire pour la session hiver '81.
- . Hockey féminin: (mardi 13 janvier à 23 h 15 au pavillon sportif de la rue Cathédrale).
- . Ballon sur glace inter: (garçons)
lundi soir à 23 h 45 au pavillon sportif.
- . Ballon sur glace mixte:
jeudi à 11 h 45 au pavillon sportif.
- . Une nouvelle activité dans la programmation du SAPS: la gymnastique
pour information, contacter Richard Marcoux au numéro 736-4946.
- . Recrutement des adeptes du hockey sous-marin pour la session hiver '81
le responsable est Yves Lebeau et vous pouvez le contacter pour avoir de plus amples informations à 722-8019. Les heures d'entraînement sont, pour les étudiants et les membres du personnel, le lundi et le mercredi, de 21 h 30 à 23 h, au Cégep.



ADOPTÉ

COMITÉ EXÉCUTIF

À sa réunion (194e) du 15 décembre 1980, le Comité exécutif a:

- nommé Mme Andrée Gendron à la Commission de vie étudiante;
- accepté la démission de M. Jean-Claude Huot comme professeur-chercheur sous octroi;
- approuvé une entente cadre avec les commissions scolaires relative aux programmes PPMF et PPMEP et un contrat cadre d'engagement de personnes-ressources pour ces programmes;
- approuvé une entente avec l'Université de Montréal relative à des stages d'étudiants en bibliothéconomie;
- nommé M. Jean-Pierre Chanut au Comité des communications;
- adopté une résolution relative au processus de modification de l'horaire des cours.

À sa réunion (195e) du 19 décembre 1980, le Comité exécutif a:

- autorisé de pourvoir au poste de secrétaire de direction au bureau du doyen de la gestion des ressources humaines et financières;
- modifié la procédure UQAR-P-9 relative à l'utilisation des locaux;
- approuvé une entente de service avec la Commission scolaire Jean-Chapais;
- approuvé des ententes cadres avec les commissions scolaires relatives aux programmes PPMF et PPMEP ainsi que des contrats cadres d'engagement de personnes-ressources pour ces programmes et abrogé en conséquence les résolutions 1038 et 1039 adoptées lors de la réunion précédente.

Centre de documentation administrative

CINÉMA

- À l'Audito jusqu'au 15 janvier, *Que le spectacle commence* (All that Jazz).
- Au Cinéma 4, rue Ste-Marie, le lundi 12, *Cher papa*. Dimanche et lundi prochains, 18 et 19 janvier, *Mais qu'est-ce qu'elles veulent?*, série de témoignages sur la condition féminine. Les représentations sont à 15 h et à 20 h le dimanche, et à 20 h le lundi.

ANNIVERSAIRES

- 12 janvier: Hélène Tremblay, département des Sciences de l'administration;
- 13 janvier: Denise Thériault, département des Sciences de l'éducation;
- 15 janvier: Francine Carrière, Bibliothèque.

Midi-Minuit: mercredi



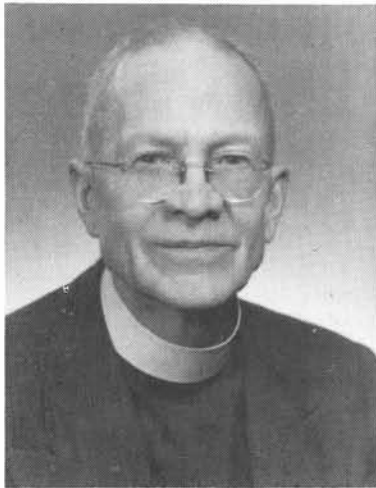
Le groupe T-Birds est un groupe formé de cinq musiciens faisant revivre la belle époque des années cinquante et soixante. Du côté instrumental, on y retrouve des instruments comme: une batterie, une guitare électrique, une basse électrique, un piano et un saxophone. Le groupe s'est formé face au retour du "rock and roll" de ces années où la gomme baloune et la brillantine étaient de mise. Le spectacle se divise en deux parties d'une heure où les costumes et les chansons sont complètement différents.

Le groupe s'est produit dans plusieurs villes du Québec allant de Saint-Hyacinthe à Schéfferville. Le groupe a attiré près de trois mille personnes lors d'une soirée à l'aréna de Mont-Joli. Dans leur répertoire, on retrouve surtout des interprétations des "Beach Boys" et aussi de Jerry Lee Lewis et "Trashman", qui ont su faire danser et crier les jeunes de cette belle époque. En bref, si vous voulez vous amuser, danser et crier, les T-Birds est le groupe choisi pour ces soirées.

À la cafétéria de l'UQAR, le mercredi 14 janvier à 21 h 30, dans le cadre du midi-minuit d'hiver.

Décès d'Ernest Lepage

Botaniste de réputation internationale, Ernest Lepage, qui avait reçu un doctorat honorifique de l'UQAR le 24 mai 1977, est décédé la semaine dernière.



Pendant plus de 40 ans, l'abbé Lepage, enseignant de profession, a rendu d'innombrables services à la communauté scientifique, en explorant le champ des connais-

sances botaniques. Né à Rimouski en 1905, descendant direct du sieur René Lepage, premier seigneur de Rimouski, Ernest Lepage a principalement déployé ses recherches sur trois vastes territoires: le bassin de la Baie James et l'Ungava, l'Alaska et l'Est du Québec.

Le botaniste peut réclamer la description de 152 plantes nouvelles pour la science, dont 121 furent découvertes par lui-même. Le résultat de ses recherches s'étend sur plus de 2 000 pages de renseignements scientifiques, réparties en 64 publications.

Le doyen des études de 1er cycle de l'UQAR, Yves-Marie Dionne, avait rédigé une publication sur la vie et l'oeuvre de l'abbé Lepage, publication qui avait été lancée au moment de la remise du doctorat honorifique à monsieur Lepage, il y a trois ans et demi.